



# Rapport Annuel

2024



International  
**COCOA**  
Initiative



# Contenu

<b>Message du Directeur Exécutif</b>	<b>4</b>
<hr/>	
<b>Aperçu de notre travail en 2024</b>	<b>6</b>
Viser l'impact : Soutien à la prévention et à la lutte contre le travail des enfants	10
<hr/>	
<b>Recherche et innovation</b>	<b>16</b>
Du pilote à l'échelle	17
Les effets positifs des transferts monétaires pour lutter contre le travail des enfants	18
Lutter contre les risques de travail forcé dans les communautés cacaoyères	20
Les effets des clubs de lecture sur les enfants dans les communautés cacaoyères	24
Approches pilotes présentant un potentiel	26
Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés cacaoyères ?	26
En cours d'élaboration	28
Protéger les enfants des pesticides	28
Derniers outils et publications	30
L'apprentissage en action	30
Derniers outils	32
<hr/>	
<b>Plaidoyer technique</b>	<b>34</b>
<hr/>	
<b>Soutien aux autorités des pays producteurs de cacao</b>	<b>36</b>
Message de la Directrice Afrique d'ICI, Euphrasie Aka	36
Message du Directeur Pays d'ICI pour le Ghana, Mike Arthur	38
Message du Directeur Pays d'ICI pour la Côte d'Ivoire, Mel Alain Didier Lath	39
<hr/>	
<b>Résultats financiers</b>	<b>40</b>
<hr/>	
<b>Membres du conseil d'administration d'ICI, partenaires contributeurs et autres donateurs à la fin de 2024</b>	<b>42</b>

## Message du Directeur Exécutif d'ICI, Matthias Lange



**En repensant à l'année 2024, je me souviens d'une année productive consacrée à la défense des droits humains et à la protection des enfants, aux côtés de nos membres et partenaires, dans le prolongement des objectifs fixés dans notre stratégie.**

Nous avons continué à renforcer notre impact et à étendre notre portée dans l'ensemble du secteur du cacao et, grâce aux efforts collectifs, **ICI et ses membres ont couvert 1,17 million de ménages de producteurs de cacao** en Afrique de l'Ouest avec des systèmes conçus pour prévenir et lutter contre le travail des enfants.

L'année dernière a également été marquée par des avancées significatives en matière d'élaboration de politiques, et même si certains cadres internationaux, tels que la directive sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises (CS3D), n'évoluent pas exactement comme prévu, il est encourageant de constater que le secteur continue de progresser malgré tout. Cela reflète la reconnaissance internationale croissante de la nécessité urgente de respecter les droits humains et de préserver le bien-être tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Nous sommes également fiers d'avoir joué un rôle clé dans la signature du Cadre d'action 2024-2029 du Groupe de coordination sur le travail des enfants dans le secteur du cacao (CLCCG). Ce cadre rassemble les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana, ainsi que l'industrie du cacao et du chocolat et le Département du Travail des Etats-Unis, afin de coordonner et d'accélérer la prévention et l'élimination progressive du travail des enfants dans les communautés cacaoyères grâce à l'amélioration des systèmes de suivi, de l'accès à l'éducation, la protection sociale et du soutien au revenu des ménages (voir Plaidoyer technique à la [page 34](#)).

Dans le même ordre d'idées, nous menons également une action collective visant à mieux intégrer les différents systèmes mis en place par l'industrie (tels que les Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants - SSRTE) et les gouvernements (tels que le GCLMS et le SOSTECI) pour lutter contre le travail des enfants. Nous pensons qu'une meilleure intégration permettra d'apporter un soutien plus efficace aux producteurs et productrices de cacao et à leurs familles (voir Soutien aux autorités au niveau national à la [page 36](#) pour les travaux déjà engagés dans ce domaine).

Chez ICI, nous savons que des changements significatifs et durables ne peuvent se produire que si nous prenons en compte l'ensemble de l'écosystème qui entoure un enfant. Une approche holistique reste au cœur de notre travail et, en 2024, notre ambitieux programme d'apprentissage et de recherche a continué à stimuler l'innovation.

Nous avons vu de nombreux projets pilotes se transformer en programmes à grande échelle, offrant des preuves solides de ce qui fonctionne dans la pratique (voir Recherche et innovation à la [page 16](#)). Cet engagement continu en faveur de l'expérimentation, de l'apprentissage et de l'adaptation est essentiel pour parvenir à un changement systémique à long terme.

Nous avons également été ravis d'accueillir cinq nouveaux membres au sein de notre organisation cette année : CARE International, Feastables, Kellanova, Lindt & Sprüngli, et Transcao-CI. Leur arrivée apporte une énergie, des idées et un élan nouveau à notre mission commune. Nous leur sommes reconnaissants, ainsi qu'à tous nos membres, partenaires et donateurs, pour leur dévouement et leur collaboration (voir les membres du conseil d'administration d'ICI, les partenaires contributeurs et les autres donateurs à la fin de l'année 2024 à la [page 42](#)). Ces relations sont essentielles pour construire des systèmes durables qui placent la protection des enfants et les droits humains au cœur de leurs préoccupations.

Ensemble, nous progressons régulièrement vers un monde où chaque enfant des communautés cacaoyères est protégé, soutenu et a la possibilité de réaliser son plein potentiel.

**Matthias Lange, Directeur Exécutif d'ICI**



# Aperçu de notre travail en 2024



Fin 2024,

**347,018**

ménages étaient couverts<sup>1</sup> par les SSRTE soutenus par ICI

Outre le soutien direct à la mise en œuvre de ces systèmes, nous encourageons également d'autres acteurs à les mettre en place eux-mêmes afin d'optimiser leur mise à l'échelle et de permettre à davantage de ménages de producteurs de cacao de bénéficier d'un soutien.

Collectivement, ICI et ses membres couvraient 1,17 million de ménages avec des SSRTE à fin septembre 2024.

Les SSRTE soutenus par ICI représentent donc environ 30% du nombre total de ménages couverts. Les 70% restants sont couverts par des systèmes gérés indépendamment par les membres d'ICI ou des coopératives, ce qui montre la généralisation de cette approche dans le secteur.

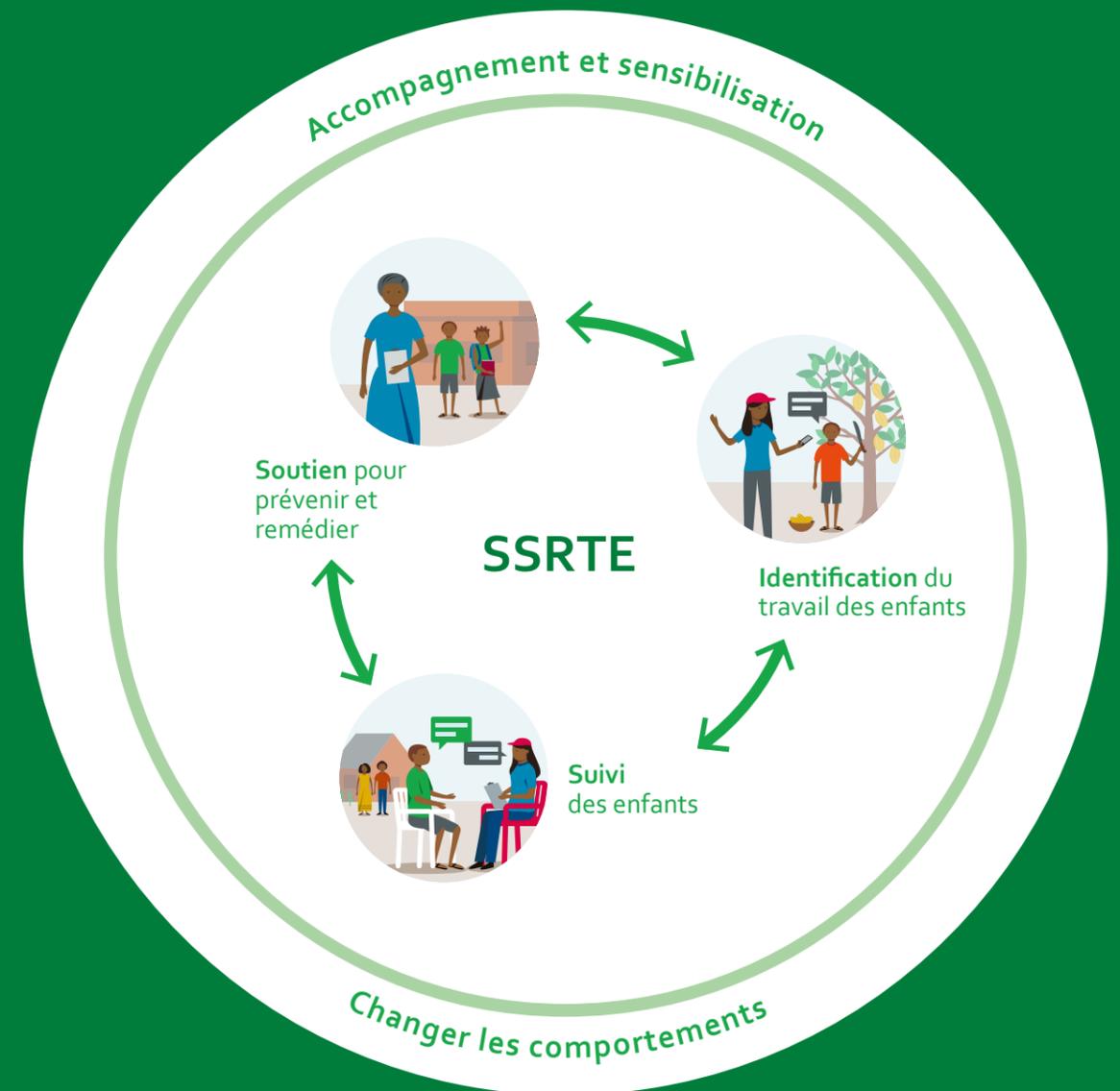
<sup>1</sup> Couvert signifie qu'un foyer est enregistré dans un SSRTE et que soit une visite d'observation, soit une évaluation des risques au niveau du foyer a été effectuée.



## Qu'est-ce qu'un SSRTE ?

Les systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) sont des systèmes de soutien axés sur les enfants, conçus pour identifier les enfants qui travaillent ou qui risquent de travailler, mettre en place des actions de soutien pour améliorer leur situation et suivre leurs progrès au fil du temps. Parallèlement, les SSRTE sensibilisent les familles productrices de cacao et leur donnent des conseils pour qu'elles changent de comportement.

Chacune des actions d'un SSRTE contribue à guider et à soutenir les ménages tout au long du processus de changement de comportement. Elles font partie d'un processus cyclique et itératif, et il n'y a pas d'ordre fixe dans lequel elles doivent se dérouler. De nombreuses entreprises utilisent les SSRTE dans le cadre de leurs efforts de lutte contre le travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement.



## Qu'est-ce que le travail des enfants ?



Le **travail des enfants** est défini par l'Organisation internationale du travail (OIT) comme "un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui est nuisible à leur développement physique et mental" (les conventions 138 et 182 de l'OIT se réfèrent au travail des enfants). Tous les travaux effectués par des enfants ne sont pas considérés comme du travail des enfants. Par exemple, les enfants qui effectuent des tâches légères et sans danger sur l'exploitation familiale pour une durée limitée, sous la surveillance d'un adulte, et sans que ces tâches compromettent leur scolarité, réalisent un travail considéré comme acceptable. En revanche, lorsque les activités sont dangereuses, comme le port de charges lourdes ou l'utilisation d'outils tranchants, que le nombre d'heures de travail est trop élevé ou que le travail interfère avec la scolarité de l'enfant, on parle de travail des enfants.

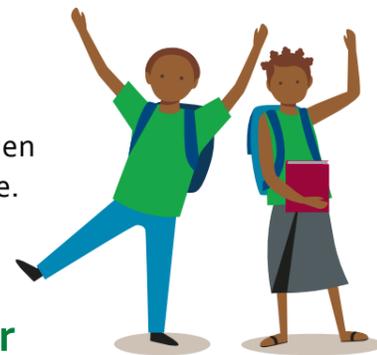
Fin 2024, dans les systèmes soutenus par ICI :<sup>2</sup>

**26%** des enfants ont été trouvés en situation de travail des enfants

Il a été constaté que **26%** des enfants pris en charge par le système étaient engagés dans le travail des enfants.

**77%** des enfants ont reçu un soutien

**77%** de tous les enfants couverts par le système ont reçu un soutien pour prévenir le travail des enfants et lutter contre ce phénomène.



**44%** des enfants ont cessé de travailler

**44%** des enfants trouvés en situation de travail des enfants n'y sont plus astreints après deux visites de suivi consécutives.

(Veuillez consulter la section « Comment mesurer la sortie des enfants du travail des enfants » à la page suivante)

<sup>2</sup> Pourcentages calculés fin 2024 sur les données depuis le lancement du SS RTE.



## Comment sait-on qu'un enfant est « retiré du travail des enfants » ?

Le travail des enfants est un problème complexe. Même après avoir reçu un soutien, il n'est pas toujours facile pour un enfant d'arrêter définitivement de travailler, d'autant plus que le risque de travail des enfants augmente avec l'âge. C'est pourquoi il est important d'effectuer des visites de suivi régulières - les animateurs et animatrices visent à le faire tous les six mois - pour vérifier comment les enfants s'en sortent et déterminer si un soutien supplémentaire est nécessaire.

Les données collectées par le SS RTE nous montrent que si de nombreux enfants trouvés en train de travailler ont cessé d'effectuer des tâches dangereuses lors de leur première visite de suivi, certains peuvent à nouveau être impliqués dans le travail des enfants lors de leur visite suivante. Toutefois, si les enfants ont cessé d'effectuer des tâches dangereuses pendant au moins deux visites consécutives, ils sont beaucoup moins susceptibles de reprendre le travail des enfants à l'avenir. C'est pourquoi nous avons choisi de prendre en compte **deux visites de suivi consécutives** pour déterminer si l'enfant est sorti du travail des enfants. Un enfant est "sorti du travail des enfants" s'il ne travaille plus à la fois lors de la première et de la deuxième visite de suivi.



Les trois tâches dangereuses les plus courantes dans les plantations de cacao sont les suivantes :<sup>3</sup>

- Port de charges lourdes
- Utilisation d'outils tranchants
- Longues heures de travail

<sup>3</sup> SS RTE soutenu par ICI en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2024

## Viser l'impact : Soutien à la prévention et à la lutte contre le travail des enfants

Le travail des enfants est une question complexe, mais des solutions existent. La lutte contre le travail des enfants nécessite une réponse globale visant à relever les nombreux défis auxquels sont confrontées les familles cacaoyères, et un soutien peut être apporté aux enfants directement, au niveau de leur ménage et au niveau de la communauté. Dans notre quête d'impact, nous testons différentes approches pour traiter et remédier au travail des enfants, tout en responsabilisant les communautés et en renforçant la protection des enfants. Voici un aperçu des façons dont ICI a apporté son soutien par le biais du SS RTE en 2024.



### Nous apportons un soutien aux enfants via



La fourniture de kits scolaires



L'aide à l'établissement des actes de naissance



La mise en place des classes passerelles pour réintégrer les enfants dans le système éducatif formel



L'inscription des jeunes adultes dans des programmes d'apprentissage et de formation professionnelle



Je n'avais pas les moyens de faire un acte de naissance pour mon enfant. Je sais que ça peut être compliqué pour un enfant de ne pas avoir d'acte de naissance, ça l'empêche d'aller à l'école ou de voyager. C'est pour ça que je vais aller demander moi-même l'acte de naissance de sa sœur à la sous-préfecture de Gouiné.

Père d'une élève de CM1, Côte d'Ivoire



L'acte de naissance est l'un des documents administratifs nécessaires à l'inscription d'un enfant à l'école et à sa passation d'examens.





Nous apportons notre soutien au ménage via



La fourniture d'une aide au revenu avec des transferts monétaires (voir plus d'informations sur notre projet pilote de transferts monétaires à la [page 18](#))



La proposition des programmes d'alphabétisation et d'apprentissage du calcul pour les adultes



L'aide au développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)<sup>4</sup>



Pour la plupart des femmes, les cours d'alphabétisation les aident déjà à mieux faire leur travail qui leur rapporte un peu d'argent. Avec ce qu'elles ont appris jusqu'à maintenant, certaines peuvent même suivre les études de leurs enfants et les aider.

Responsable technique d'ICI chargé des cours d'alphabétisation locaux, Côte d'Ivoire



<sup>4</sup> Les Activités Génératrices de Revenus (AGR) sont des initiatives visant à diversifier les revenus des producteurs et productrices de cacao en leur apportant des revenus supplémentaires.

Nous apportons notre soutien à la communauté via



La mise en place de Groupes de Services Communautaires (GSC)<sup>5</sup> et fourniture d'équipements



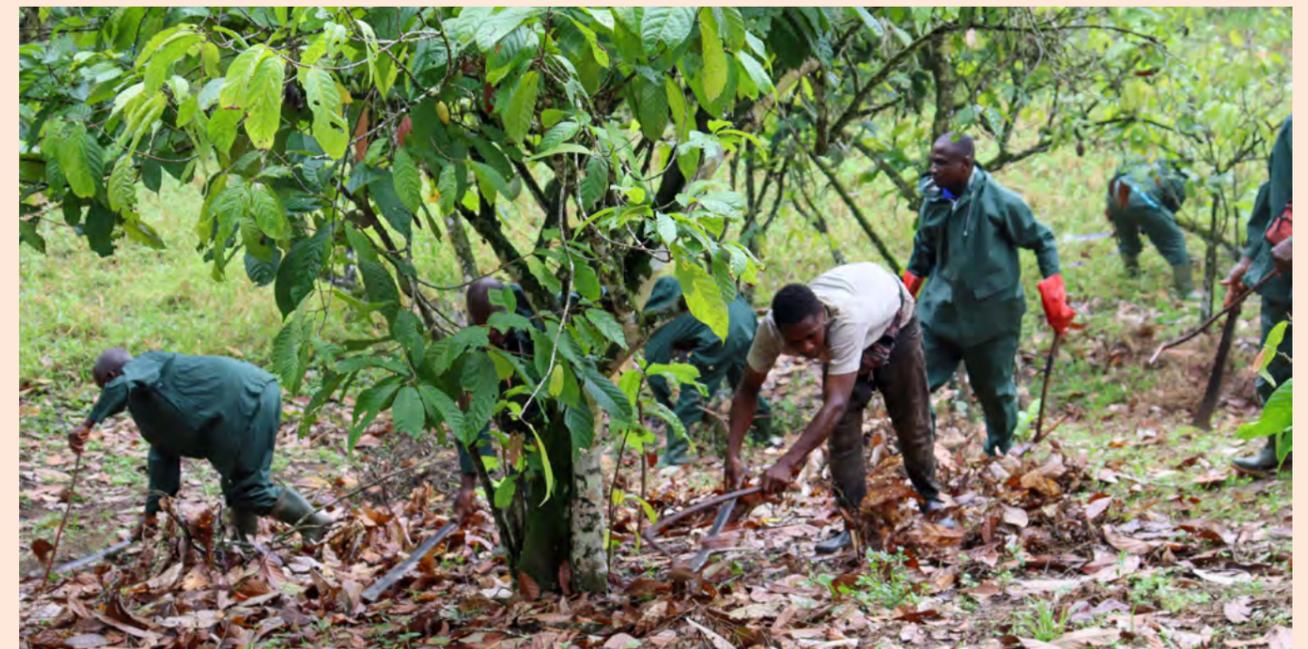
La mise en place en place d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) de groupe



La création et/ou soutien des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)<sup>6</sup>



La construction et/ou rénovation d'infrastructures scolaires ou fourniture d'équipements (comme des bancs, des cantines et des latrines)



Avant que le groupe soit créé, nos collègues producteurs et productrices n'avaient pas les moyens d'embaucher de la main-d'œuvre responsable et devaient donc faire appel à leurs enfants. Mais maintenant, les producteurs et productrices peuvent nous embaucher pour faire ce travail.

Membre d'un Groupe de Services Communautaires, Côte d'Ivoire



<sup>5</sup> Les Groupes de Services Communautaires (GSC) sont des groupes de travail composés d'adultes formés et équipés qui fournissent des services agricoles à un prix abordable.

<sup>6</sup> Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) sont des groupes d'épargne communautaires qui encouragent l'épargne et l'emprunt dans les communautés où l'accès aux services financiers formels est limité.



“

Chez ICI, nous savons que des changements significatifs et durables ne peuvent se produire que si nous prenons en compte l'ensemble de l'écosystème qui entoure un enfant. Une approche holistique reste au cœur de notre travail et, en 2024, notre ambitieux programme d'apprentissage et de recherche a continué à stimuler l'innovation.

Directeur Exécutif d'ICI, Matthias Lange

”

# Recherche et innovation



Dans le cadre de notre stratégie de lutte contre le travail des enfants dans le secteur du cacao, ICI gère un programme collectif d'apprentissage et de recherche visant à **identifier et améliorer les pratiques efficaces**, tester **des approches innovantes** en termes d'impact et d'évolutivité, développer **des outils communs** et des indicateurs partagés pour renforcer la responsabilité, et favoriser **l'échange de connaissances et d'apprentissage**.

Au fil du temps, nous avons collaboré avec nos membres et nos partenaires sur plusieurs projets pilotes innovants afin de tester l'efficacité de nouvelles approches. En effectuant ces tests à petite échelle, nous pouvons formuler des recommandations fondées sur ce qui fonctionne le mieux pour prévenir et lutter contre le travail des enfants, afin que les approches les plus efficaces puissent être mises à l'échelle.

## Du pilote à l'échelle

En 2024, nous avons publié les résultats de plusieurs projets pilotes visant à tester de nouvelles stratégies et approches pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé dans le secteur du cacao. Nous avons mis en œuvre ces conclusions dans nos programmes et avons encouragé leur adoption par d'autres partenaires, en favorisant la collaboration et l'innovation dans l'ensemble du secteur.



# Les effets positifs des transferts monétaires pour lutter contre le travail des enfants

La pauvreté est l'une des causes profondes du travail des enfants. Incapables d'accéder à une main-d'œuvre adulte abordable, certains producteurs et productrices ont recours à leurs enfants pour travailler dans la plantation, lorsqu'ils n'ont pas d'autre option. Pour remédier à cette situation, nous avons étudié la faisabilité de transferts monétaires, assortis d'une incitation au recours à la main d'œuvre adulte, afin de réduire le travail des enfants dans les communautés cacaoyères de Côte d'Ivoire.



## Résumé du projet



50,000 F CFA + Incitation à l'embauche de main-d'œuvre adulte

\*si un ménage a dépensé une partie ou la totalité de l'argent pour embaucher un Groupe de Services Communautaires (GSC), ICI a versé une subvention pour doubler le montant.



15 communautés en Côte d'Ivoire



584 familles productrices

## Principales conclusions

Les ménages bénéficiaires ont consacré la majeure partie des transferts monétaires au main d'oeuvre adulte, puis à l'agriculture, à l'alimentation et à l'éducation des enfants.



Les hommes et les femmes dépensent différemment ; les femmes consacrent plus d'argent à l'alimentation et à l'éducation des enfants que les hommes.

Le projet pilote a stimulé la demande de Groupes de Services Communautaires (GSC), qui est restée élevée, même après la fin du projet de transferts monétaires. Les groupes étaient plus rentables, de nouveaux membres ont été recrutés et de nouveaux GSC ont vu le jour pour répondre à la demande.

Les enfants sont mieux protégés : le travail des enfants a diminué et les ménages ont consacré davantage de ressources à l'éducation, à la santé et à l'alimentation.



Avant la création du groupe, nos collègues producteurs et productrices n'avaient pas les moyens d'embaucher une main-d'œuvre responsable et avaient donc recours à leurs enfants. Mais maintenant, les producteurs et productrices peuvent nous embaucher pour effectuer ces activités.

Membre du Groupe de Services Communautaires, Côte d'Ivoire



## Défis

Dans certaines communautés, le projet a suscité de l'envie et du ressentiment parmi les membres de la communauté qui n'ont pas été sélectionnés pour recevoir un transfert d'argent.

## Recommandations

- Communiquer de manière ouverte et transparente sur le processus de sélection.
- Encourager la prise de décision inclusive au sein des ménages afin que les femmes puissent faire valoir leurs priorités.
- Soutenir les GSC afin de répondre à la forte demande et de fournir des services de qualité.
- Intensifier cette approche et l'inclure dans les systèmes de prévention et de lutte contre le travail des enfants.

## Boîte à outils



[Rapport d'apprentissage : Stratégies innovantes pour stimuler le travail des adultes et lutter contre le travail des enfants](#)

[De l'apprentissage à l'action : Transferts monétaires pour lutter contre le travail des enfants dans le secteur du cacao](#)

[Guide d'implémentation : Transferts monétaires pour favoriser l'accès à la main-d'œuvre adulte dans les communautés cacaoyères](#)



Les tendances montrent que **les transferts monétaires sont de plus en plus utilisés dans le cadre de programmes stratégiques à grande échelle mis en œuvre par l'industrie**. De nombreux membres d'ICI ont également recours à des groupes de travail.

Pour en savoir plus sur ce projet pilote innovant, cliquez ici :



# Lutter contre les risques de travail forcé dans les communautés cacaoyères

Le travail forcé, tout comme le travail des enfants, reste une préoccupation essentielle en matière de Droits humains dans les communautés cacaoyères à travers l'Afrique de l'Ouest. Il y a quelques années, ICI a lancé un projet pilote visant à mieux comprendre et gérer les risques liés au travail forcé touchant les adultes et les enfants. Bon nombre des outils et stratégies testés dans le cadre de ce projet pilote ont été affinés et partagés en 2024, ce qui a favorisé leur adoption dans le secteur.

## Résumé du projet

Le projet pilote a été mis en œuvre dans 18 communautés (13 au Ghana, 5 en Côte d'Ivoire), où une série d'outils et de méthodologies ont été testés, notamment :



Formulaires de collecte de données adaptés au contexte



Modèles de contrats de travail



Matériel de sensibilisation sur le travail forcé et la protection des enfants



Modèle de politique en matière de travail forcé pour les coopératives



Mécanismes de réclamation spécifiques au contexte et médiation communautaire

## Qu'est-ce que le travail forcé dans le secteur du cacao ?

Le travail forcé est défini comme un travail effectué involontairement et sous la menace d'une sanction. En pratique, cela signifie que l'absence de consentement et la menace d'une sanction sont toutes deux nécessaires pour qu'il y ait travail forcé.

Dans le secteur du cacao, les indicateurs courants sont les suivants :

- L'absence de consentement comprend le fait pour les travailleurs d'effectuer des tâches qui n'étaient pas spécifiées au moment du recrutement, de travailler plus longtemps que prévu ou d'effectuer des tâches pour d'autres employeurs.
- La menace de sanctions comprend la retenue du salaire ou la confiscation des documents d'identité.

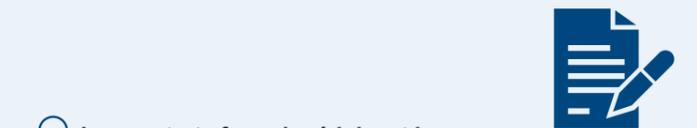
Toutes les parties prenantes concernées doivent comprendre ce qu'est le travail forcé dans le secteur du cacao aujourd'hui, ainsi que les droits et responsabilités des travailleurs et des employeurs.

Pour les enfants, le travail forcé s'entend comme le fait de travailler en raison d'une sanction (ou de la menace d'une sanction) infligée par une personne autre que les parents. Il peut s'agir d'une menace à l'encontre de l'enfant ou des parents. Les enfants peuvent aussi être considérés comme victimes de travail forcé parce que leurs parents eux-mêmes sont victimes de travail forcé.

## Principales conclusions



**Une perception insuffisante de la situation :** De nombreux membres de la communauté avaient une compréhension limitée des droits du travail et de ce qui constitue le travail forcé, ce qui souligne la nécessité d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités.



**Les contrats formels réduisent les risques pour les travailleurs et les employeurs :** Les litiges concernant les conditions de travail et les salaires sont fréquents en raison des relations de travail traditionnellement informelles. La signature de contrats formels clarifie les droits et les responsabilités des travailleurs et des employeurs.

**Les mécanismes de réclamation peuvent fonctionner :** C'est particulièrement vrai lorsqu'ils sont mis en place au niveau de la communauté, qu'ils sont inclusifs et représentatifs et qu'ils ont été formés aux techniques de médiation. Au Ghana, les *Community Labour Protection Committees (CLPC)* se sont avérés fiables et efficaces pour résoudre des litiges tels que ceux liés à des salaires impayés ou aux conditions de travail, ainsi que pour la formalisation des relations de travail via la signature de contrats.

**Une collaboration qui marche :** Les partenariats avec les gouvernements, comme la collaboration avec la Commission des Droits Humains au Ghana et le protocole d'accord avec le Comité National de Lutte Contre la Traite des Personnes (CNLTP) en Côte d'Ivoire, ont aidé à mobiliser l'expertise et les ressources, à renforcer les capacités à tous les niveaux et à donner une légitimité aux initiatives et aux mécanismes mis en place.



Ayant reçu ces outils (c'est-à-dire du matériel de sensibilisation au travail forcé, y compris un boîte à images, des affiches, etc.), je veux participer à la campagne.... Je les présenterai aux visiteurs qui viennent à mon bureau... pour éliminer le travail des enfants, le travail forcé et la traite des êtres humains dans notre district.

**Participante à un atelier sur les risques du travail forcé et les mécanismes de réclamation, Ghana.**



## Défis et recommandations

- **Mettre l'accent sur les mesures préventives** : les contrats de travail aident à clarifier les conditions de travail et les rôles et constituent un moyen de lutter contre la vulnérabilité.
- **La sensibilisation est essentielle** : des supports de sensibilisation adaptés au secteur du cacao (tels que des spots radio, des dépliants, des vidéos et des contrats illustrés) peuvent informer les communautés sur les droits et les responsabilités des travailleurs et des employeurs.
- **Les mécanismes de réclamation communautaires sont efficaces pour sensibiliser et gérer les petits conflits.** Cependant, les cas graves peuvent nécessiter l'aide de spécialistes et exposer à des risques de représailles. Le renforcement des comités communautaires et l'établissement de canaux de référencement efficaces contribuent à une meilleure gestion de ces cas graves.
- **Le suivi des plaintes nécessite de l'attention** : les comités de réclamation communautaires ont besoin d'aide pour maintenir des registres à jour à des fins de gestion des cas et de reporting.
- **Les mécanismes de réclamation communautaires ont permis d'identifier et de gérer de nombreux types de violations des droits du travail**, mais des efforts continus sont nécessaires pour soutenir les personnes en situation particulièrement vulnérable.
- **La pérennité des structures communautaires représente un défi unique** : il est essentiel de soutenir l'appropriation par les communautés, de renforcer les capacités locales et de les mettre en relation avec les chaînes d'approvisionnement et les cadres gouvernementaux pour assurer une surveillance continue et un engagement actif.



### Boîte à outils



[Matériel de sensibilisation d'ICI sur le travail forcé](#)

[Matériel de sensibilisation : Protéger les droits du travail grâce aux mécanismes de réclamation](#)

[Modèles de contrats de travail pour la cacaoculture visuels et écrits](#)

[Enquête Connaissances Attitudes et Pratiques \(CAP\) sur les droits du travail](#)

[De l'apprentissage à l'action : Des mécanismes de réclamation communautaires pour lutter contre les risques de travail forcé](#)



En 2024, ICI a mis en place **95 mécanismes de réclamation**, **3 463 personnes ont été formées à ces mécanismes** et **2 629 personnes ont reçu une formation sur le travail forcé**. De nombreuses entreprises membres d'ICI ont mis en place ce genre d'opérations pratiques pour évaluer, prévenir et traiter les risques liés au travail forcé.

Pour en savoir plus sur notre travail de lutte contre le travail forcé, scannez ici :



# Les effets des clubs de lecture sur les enfants dans les communautés cacaoyères

Une initiative de club de lecture en Côte d'Ivoire, connue sous le nom de "Boîte à Livres", permet aux enfants d'emprunter des livres et de participer à des ateliers conçus pour renforcer leurs compétences en lecture. ICI a piloté cette initiative dans les communautés cacaoyères en Côte d'Ivoire, avec des résultats encourageants.



## Résumé du projet



33 clubs de lecture ont été créés dans les écoles primaires des communautés cacaoyères en Côte d'Ivoire



Les enfants participent à des ateliers interactifs hebdomadaires animés par des animateurs formés



Les enfants empruntent des livres pour les lire à la maison



Les enfants participent à des concours de lecture intercommunautaires pour gagner des prix



J'ai constaté une amélioration des notes de ma fille, la lecture lui permet d'apprendre plus facilement ses leçons.

Producteur de cacao et parent d'une fille participant aux activités de la Boîte à Livres en Côte d'Ivoire



## Principales conclusions

Les compétences en lecture des élèves participants se sont améliorées de manière significative.



481 des 765 élèves du groupe de traitement ont participé aux activités de la Boîte à Livres.



Les filles ont participé aux activités autant que les garçons.



Les enfants des plus grandes classes ont davantage participé aux clubs de lecture.



Les enfants qui ont participé étaient les plus doués au départ.



## Défis

- Le programme était initialement plus adapté aux enfants ayant déjà des compétences en lecture élevées, ce qui a pu influencer la motivation des enfants ayant des niveaux de lecture plus faibles à s'engager.
- Le nombre d'enfants désireux de participer au programme a dépassé la capacité d'accueil du programme.
- Les personnes participantes n'ont pas été sensibilisées au lien entre les clubs de lecture et la lutte contre le travail des enfants, limitant ainsi le changement de comportement.

## Recommandations

- Intégrer un volet travail des enfants dans la conception du projet :** Associer la Boîte à Livres à une action de sensibilisation au travail des enfants aiderait les encadrants à faire le lien entre le club de lecture et la lutte contre le travail des enfants, contribuant ainsi à encourager les changements de comportement.
- Encourager la participation de tous :** S'attaquer aux obstacles pour s'assurer que les enfants les plus démunis ou les moins susceptibles de participer prennent part aux activités du club de lecture.



Bien qu'une légère diminution du travail des enfants ait été observée parmi les enfants participant aux activités de Boîte à Livres, la différence était trop faible pour être directement attribuée au projet. Cependant, les résultats indiquent une opportunité : l'intégration de composantes relatives au travail des enfants dans le projet et l'intensification des efforts pour intégrer les enfants les plus démunis pourraient renforcer son impact.

Pour en savoir plus sur ce projet pilote innovant, cliquez ici :



## Approches pilotes présentant un potentiel

Nous avons également exploré diverses approches qui pourraient être mises à l'échelle au sein du secteur et avoir un impact significatif. Le projet pilote des Centres amis des enfants en est un exemple.



### Comment les Centres amis des enfants contribuent à la protection des enfants dans les plantations de cacao

Les Centres amis des enfants sont des environnements supervisés où les enfants peuvent se retrouver en dehors des heures de classe pour jouer, se détendre, s'exprimer et participer à des activités constructives et épanouissantes, se sentir soutenus et développer leurs compétences. Récemment, nous avons testé la mise en place de Centres amis des enfants en Côte d'Ivoire afin d'évaluer leur faisabilité et leur efficacité pour protéger les enfants contre les risques, notamment le travail dangereux des enfants.

#### Résumé du projet



3 communautés identifiées et équipées de centres amis des enfants



Animateurs et animatrices recrutés et formés



Campagne de sensibilisation de la communauté



Les centres étaient ouverts les jours où l'école locale était fermée

### Principales conclusions

La participation était plus élevée chez les enfants qui travaillaient, et parmi ceux-ci, les enfants qui fréquentaient les espaces étaient plus susceptibles d'arrêter de travailler.



NB: Le nombre d'enfants suivis est trop faible pour tirer des conclusions solides sur l'impact sur le travail des enfants.

Les centres amis des enfants répondent à un besoin de garde, notamment lorsque les parents sont aux champs.

Les parents et les enfants apprécient les centres amis des enfants. Les enfants aiment les jeux et les activités proposés, tandis que les parents apprécient leur rôle dans l'acquisition de compétences utiles à la vie quotidienne par leurs enfants. Les parents apprécient le concept et l'approche pédagogique des centres amis des enfants.

« Ce projet a permis à nos enfants d'apprendre en dehors des heures de classe. Pour nous, c'est une garderie pour nos enfants. Lorsque nous sommes sur le terrain, nous savons que nos enfants sont en sécurité. Le centre ami des enfants nous a aidés à guider nos enfants pour qu'ils écoutent mieux et fassent preuve de plus de respect.

Mère d'un enfant ayant fréquenté le centre ami des enfants, Côte d'Ivoire

### Défis

- Nos recherches ont révélé que les garçons fréquentaient davantage les centres amis des enfants que les filles.
- Les centres amis des enfants ont besoin d'investissements à long terme de la part du gouvernement ou d'investisseurs pour être viables.

### Recommandations

- Mettre à l'échelle cette approche et l'intégrer dans les systèmes visant à prévenir et à lutter contre le travail des enfants.
- Lors de la création et de l'équipement des centres amis des enfants, veiller à ce que les infrastructures et les équipements répondent aux besoins des communautés et des enfants.
- Assurer la durabilité de ce projet et des projets futurs en garantissant un financement à long terme pour les animateurs et animatrices.

### Boîte à outils



[Rapport d'apprentissage : Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés productrices de cacao ?](#)

[Guide d'implémentation : Centres amis des enfants dans les communautés cacaoyères](#)

[De l'apprentissage à l'action : Centres amis des enfants dans les communautés cacaoyères](#)



Les centres amis des enfants présentent des avantages évidents pour les enfants et, bien que les communautés concernées aient fait preuve d'un engagement fort, il leur a été difficile, ainsi qu'à d'autres parties prenantes locales, d'assumer pleinement les coûts permanents de la mise en œuvre. Ce type d'initiative pourrait constituer une opportunité intéressante d'investissement de la part de l'industrie et d'autres partenaires.

Pour en savoir plus sur ce projet pilote innovant, cliquez ici :





## En cours d'élaboration

Beaucoup de ces projets pilotes innovants sont actuellement mis à l'échelle, et nous anticipons également un impact de ceux initiés en 2024. Nous sommes optimistes et pensons que les projets que nous testons actuellement feront une différence significative dans les communautés cacaoyères.

## Protéger les enfants des pesticides

Au cours de la dernière décennie, l'utilisation des pesticides dans les plantations de cacao semble avoir augmenté en Côte d'Ivoire et au Ghana entraînant une hausse de l'exposition des enfants, et suscitant des inquiétudes au sein du secteur (NORC, 2020).

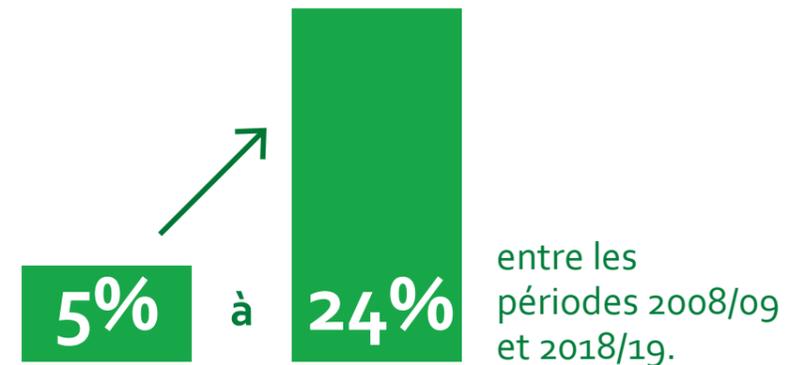
Si les connaissances sur les pesticides et leurs risques sont généralement élevées, les recherches menées par ICI ont permis d'identifier certaines lacunes importantes : les membres des communautés, et notamment les femmes sont souvent exclus des formations sur les pesticides et les enfants risquent aussi d'être exposés en dehors des plantations, par exemple par contact avec des récipients toxiques vides et des équipements de protection usagés, ou lorsque des produits chimiques sont appliqués dans les jardins potagers familiaux. En 2024, notre projet pilote a cherché à combler ces lacunes en fournissant une formation ciblée aux groupes communautaires impliquant des femmes (AVEC) et aux groupes de travailleurs adultes.



### Objectif du projet

Le but de ce projet pilote, est de voir si ces activités contribuent véritablement à réduire l'exposition des enfants aux produits agrochimiques, de déterminer quels ajustements sont nécessaires pour les améliorer et de voir comment étendre cette approche à d'autres communautés à l'avenir.

Selon une étude de NORC (2020), la proportion d'enfants exposés aux pesticides dans les zones de production de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire est passée de



“ Nous avons suggéré que la première étape soit la sensibilisation. Si les parents, qui sont les premiers interlocuteurs des enfants, ne sont pas sensibilisés à la nécessité de les protéger, les enfants seront toujours victimes des mauvaises pratiques.

Participant à un atelier sur les pesticides, Côte d'Ivoire



### Nouvelles ressources

#### Recherche formative

Une étude approfondie est en cours pour déterminer dans quelles circonstances les enfants sont exposés aux pesticides, quelles sont les pratiques actuelles des différentes parties prenantes, ainsi que pour identifier les obstacles et opportunités d'une intervention efficace. Les résultats seront publiés dans un rapport en 2025.



#### Matériel de sensibilisation

Des vidéos encourageant un changement de comportement pour protéger les enfants de l'exposition aux pesticides et une campagne radiophonique sont en cours d'élaboration.

#### Renforcement des capacités

De modules de formation innovants sont en cours d'élaboration et testés auprès des Groupes de Services Communautaires et des membres d'Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit dans les deux pays. Un rapport d'évaluation et la version finale du matériel seront publiés en 2025.

#### Groupes de travail

Un groupe de travail a été créé en Côte d'Ivoire et un atelier a été organisé au Ghana, réunissant des experts de la santé publique, de l'agriculture, de la protection de l'enfance, de l'application de la loi et d'autres secteurs clés, soutiennent l'élaboration d'interventions pilotes. En collaboration avec ces experts nationaux, ICI continuera à plaider en faveur de solutions systémiques, notamment l'amélioration de l'étiquetage et l'élimination des contenants vides en toute sécurité.



## Derniers outils et publications

Notre Centre de ressources en libre accès rassemble les dernières recherches, rapports et outils liés au risque de travail des enfants et de travail forcé dans le secteur du cacao. En 2024, nous avons élaboré un grand nombre de notes, d'outils et de guides.

### De l'apprentissage à l'action

Une nouvelle série de notes d'information qui présente des approches efficaces pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé, et qui fournit des enseignements digests et des meilleures pratiques à partir de notre expérience dans les communautés cacaoyères en Afrique de l'Ouest. Les notes suivantes sont désormais disponibles sur notre site web :

#### Centres amis des enfants dans les communautés cacaoyères

Fournit des conseils sur la manière de concevoir et de mettre en œuvre des espaces sûrs et inclusifs qui favorisent le développement des enfants et contribuent à réduire leur exposition au travail des enfants.



#### Mécanismes de réclamation communautaires pour lutter contre les risques de travail forcé

Présente les principales étapes et considérations pour la mise en place de mécanismes locaux permettant aux membres de la communauté de signaler et de traiter en toute sécurité les risques de travail forcé dans les zones de culture du cacao.

#### Renforcement de l'accès à la main-d'œuvre adulte dans les communautés cacaoyères

Met en avant des stratégies pratiques pour mettre en place des Groupes de Services Communautaires, améliorer l'accès à une main-d'œuvre adulte abordable et réduire le recours au travail des enfants.



#### Recrutement et fidélisation des agentes et agents techniques

Présente des mesures ciblées visant à améliorer le recrutement, la fidélisation et le soutien des femmes occupant des postes sur le terrain dans le cadre des programmes de durabilité, afin de promouvoir un meilleur équilibre entre les sexes.



#### Classes passerelles dans les communautés cacaoyères

Fournit des conseils sur la manière de mettre en place des classes passerelles qui aident les enfants ayant manqué l'école à réintégrer le système éducatif formel.

Pour consulter ces ressources, scannez ici :



## Derniers outils



Les guides d'implémentation sont des guides pratiques qui aident les personnes intéressées à mettre en œuvre une initiative spécifique. En 2024, nous avons développé :

- [Centres amis des enfants dans les Communautés cacaoyères](#), et
- [Transferts monétaires pour favoriser l'accès au travail des adultes dans les communautés cacaoyères](#).



Le matériel de sensibilisation peut être utilisé pour prévenir et lutter contre le travail des enfants dans les communautés cacaoyères. L'année dernière, nous avons produit les documents suivants :

- Un film et trois spots radio pour encourager le recours aux [mécanismes de réclamation](#) communautaires.
- Le [kit de sensibilisation d'ICI sur la sauvegarde et la protection des enfants](#) a été mis à jour.
- Un film et trois spots radio pour encourager l'utilisation de la [ligne d'appel d'urgence](#) du Ghana.
- Le [kit de sensibilisation d'ICI sur le travail forcé](#) a été mis à jour.



[Des modèles de contrats de travail visuels et écrits](#) et des listes de contrôle pour les témoins qui peuvent être utilisés dans le contexte de la plantation de cacao.



[Une enquête Connaissances Attitudes et Pratiques \(CAP\) sur les droits du travail](#) et un document d'orientation sur la manière de l'utiliser pour les producteurs de cacao et leurs travailleurs.



[Fiche d'information sur la Diligence raisonnable en matière de droits humains \(HRDD\) dans le secteur du cacao à l'intention des détaillants](#).



Consultez ces ressources sur notre Centre de ressources, scannez ici :



# Plaidoyer technique

Élément clé de notre stratégie, les activités de plaidoyer sont restées au premier plan de nos actions en 2024. Nous avons continué à mobiliser les principales parties prenantes pour élaborer et promouvoir des politiques et des normes efficaces, en facilitant une collaboration multipartite afin d'harmoniser les approches et de favoriser un environnement favorable, tout en faisant progresser nos connaissances factuelles sur le travail des enfants et le travail forcé.

## Politiques et normes

### Défense de la législation européenne

- **Directive sur le Devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité ("CS3D")** : La CS3D a été officiellement adoptée en juillet 2024. ICI, dans le cadre de la Coalition cacao, a suivi les négociations en trilogue et a publié une déclaration commune. La Coalition cacao a également participé à des réunions bilatérales avec certains membres du Parlement européen (MPE) et des fonctionnaires de la Commission européenne.
- **Travail forcé** : ICI a également suivi les négociations en trilogue et a contribué aux consultations publics sur le règlement de l'UE sur le travail forcé, qui a été adopté en décembre 2024.

### Révision du plan d'action national (PAN)

- **Au Ghana** : ICI a joué un rôle crucial dans l'organisation de réunions pour l'examen du Plan d'action national 2 (2017-2021) et l'élaboration du PAN 3, le Plan d'action accéléré du Ghana contre le travail des enfants (2023-2027).
- **En Côte d'Ivoire** : En tant que membre du comité scientifique soutenant l'élaboration du PAN 2024-2029, ICI a activement contribué à son contenu. Le PAN sera officiellement lancé en 2025.



# 2024



### Soutien à la mise en œuvre de la norme ARS-1000 (norme africaine pour le cacao durable)

- **Au Ghana** : ICI a contribué à la finalisation du guide opérationnel, des outils qui l'accompagnent et à sa promotion auprès des partenaires. Par exemple, l'équipe du Bureau du travail des enfants du COCOBOD et les agents de vulgarisation cacaoyère d'Assin Foso ont été formés sur le volet « travail des enfants » de l'ARS 1000 et sur la manière de le mettre en œuvre dans le cadre du projet pilote CS-CLMS en cours à Assin Foso.
- **En Côte d'Ivoire** : ICI a participé au processus d'élaboration du guide opérationnel, des outils qui l'accompagnent et de sa présentation aux partenaires.
- En outre, ICI a élaboré un document d'information, disponible sur notre Centre de ressources, décrivant comment la norme ARS1000-1 s'aligne sur les principes de la Diligence raisonnable en matière de droits de l'homme (DRDH) et comment nos membres peuvent aider les producteurs à se conformer à ses exigences.

### Soutien à l'élaboration de normes et de politiques au Cameroun

ICI a engagée un dialogue politique au Cameroun afin de soutenir l'élaboration de normes et de politiques appropriées. Cela comprenait :

- Un soutien et des conseils au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) et au Comité de lutte contre le travail des enfants dans l'élaboration de la liste des tâches dangereuses dans le secteur agricole au Cameroun (analyse comparative de la liste des tâches dangereuses au Cameroun, au Ghana et en Côte d'Ivoire).
- Appui technique à l'enquête de prévalence du travail des enfants, menée par l'Institut National de la Statistique (INIS), le MINTSS et la FAO.

## Collaboration avec les parties prenantes

### Conseils techniques au groupe de réflexion sur les normes et la traçabilité de l'Alliance pour le cacao durable

En décembre 2024, ICI est intervenu dans le cadre de l'Initiative européenne pour un cacao durable ("cocoa talks"). Lors de cette présentation, ICI a fait un état des lieux des actions réalisées, des lacunes et des prochaines étapes souhaitées en matière d'intégration des Systèmes privés et publics de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants, des Systèmes nationaux de Traçabilité, et des Systèmes nationaux de Gestion des Cas de Protection de l'Enfance.

### Engagement actif dans les plateformes européennes de cacao durable (ISCO)

- ICI a continué à s'engager activement dans toutes les ISCO européennes. En 2024, ICI est officiellement devenue membre de la plateforme française du cacao durable (IFCD/FRISCO).
- Sur la base d'un alignement des approches initié les années précédentes, davantage de membres ont été prêts à partager leurs données utilisées dans le cadre du reporting des membres d'ICI avec les ISCO, ce dernier ayant été élargi en 2024 pour couvrir également les membres de FRISCO.
- En outre, GISCO a ajouté des indicateurs sur le travail forcé dans le cadre de son processus de reporting, alignés sur ceux d'ICI.

### Soutien au groupe de coordination sur le travail des enfants dans le secteur du cacao (CLCCG)

ICI a soutenu l'élaboration d'un nouveau Cadre d'action pour contribuer à la prévention et à l'élimination progressive du travail des enfants dans les communautés cacaoyères de Côte d'Ivoire et du Ghana dans le cadre du CLCCG, à la fois en tant que Partenaire de Coordination Technique et en tant qu'Organisation d'Expert Technique, aux côtés de l'OIT et de l'UNICEF. Le nouveau Cadre d'action a été signé le 27 novembre par le gouvernement de Côte d'Ivoire, le gouvernement du Ghana, Département du travail des Etats-Unis ainsi que l'industrie internationale du cacao et du chocolat, représentée par la WCF.

Dans le cadre de ses fonctions, ICI a également coordonné la rédaction du règlement intérieur révisé du CLCCG, qui sont disponibles [ici](#).

## Échange de connaissances

### Webinaires

ICI a organisé les webinaires suivants en 2024 :

- "Stimulating access to adult labour to reduce child labour" un webinaire d'ICI Learning (30 mai)
- "Child-friendly spaces", un webinaire d'ICI Learning (3 juin)



- "Landscape approaches for tackling child labour: to launch the compilation of case studies and its implications" un webinaire d'ICI Learning (29 octobre)
- "HRDD for retailers", un webinaire en ligne organisé conjointement avec les ISCO (10 septembre)

ICI a participé au webinaire :

- "Advancing Cocoa Sustainability : addressing the sector's most critical challenges", organisé par la communauté des systèmes de produits alimentaires et agricoles du PNUD (30 octobre)

### Conférences et événements

- "Unpacking the relationship between income and child labour in the cocoa sector", co-organisé avec KIT dans le cadre de la semaine du cacao à Amsterdam (5 février)
- "Operationalising HRDD in the cocoa sector", en marge de la conférence mondiale sur le cacao de l'ICCO à Bruxelles, (24 avril)
- "Lessons and good practices on a smart mix of measures in the agricultural sector", une session instantanée dans le cadre du Forum des Nations unies sur les entreprises et les droits humains à Genève, (26 novembre)

### Autres réunions et engagements

- "Introduction to forced labour in cocoa and interventions to tackle it", réunion du groupe de travail sur le travail des enfants de l'ISCO (10 octobre)
- "ICI Member Services Training: Protective Community Index", à Abidjan (28 novembre)
- "Collective action to tackle child labour and forced labour in cocoa: ICI member commitments and accountability", organisée par la Fondation ECLT à Genève (10 décembre)

## Boîte à outils



Les documents d'appui suivants ont été élaborés par ICI pour aider nos membres et d'autres personnes intéressées à comprendre les développements politiques relatifs au secteur.

1. [Note ICI : ARS1000 et la diligence raisonnable en matière de droits humains](#)
2. [Note ICI : Conclusions de l'USDOL sur les pires formes de travail des enfants 2023](#)
3. [Synthèse par ICI du Plan d'action accéléré du Ghana contre le travail des enfants 2023 – 2027](#)
4. [Résumé ICI sur le Directive UE sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité](#)
5. [La Fondation ICI, partenaire clé des enseignes de la distribution : Diligence raisonnable en matière de droits humains dans le secteur du cacao portant sur le travail des enfants et le travail forcé](#)

# Soutien aux autorités des pays producteurs de cacao

## Message de la Directrice de l'Afrique d'ICI, Euphrasie Aka



**Nous sommes fiers des systèmes solides et efficaces que nous avons mis en place pour prévenir et lutter contre le travail des enfants et le travail forcé en Côte d'Ivoire et au Ghana, qui continuent de favoriser des progrès significatifs dans les communautés cacaoyères.**

Sur cette base, notre objectif en 2024 était d'étendre notre champ d'action à de nouveaux pays producteurs de cacao. En nous engageant dans de nouvelles origines, nous souhaitons soutenir davantage de communautés cacaoyères et accélérer le développement de solutions durables et systémiques dans l'ensemble du secteur.



Dans le cadre de cet engagement, nous avons approfondi notre participation aux dialogues politiques dans toute la région, en particulier au Cameroun, où nous avons soutenu les efforts visant à renforcer les normes et les politiques relatives au travail des enfants et au travail forcé.

Nous avons fourni des conseils stratégiques et un soutien technique au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) et au Comité de lutte contre le travail des enfants, contribuant notamment à l'élaboration d'une liste exhaustive des tâches dangereuses dans le secteur agricole. Ce travail s'est appuyé sur une analyse comparative des listes de tâches dangereuses au Cameroun, au Ghana et en Côte d'Ivoire, contribuant ainsi à garantir l'alignement sur les meilleures pratiques internationales.

Notre expertise technique a également joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre d'une enquête nationale sur la prévalence du travail des enfants, menée en partenariat avec l'Institut National de la Statistique (INS), le MINTSS et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette enquête joue un rôle essentiel dans la production de données fiables qui éclairent les stratégies nationales et orientent des interventions ciblées et fondées sur des données probantes.

Nous avons également œuvré au renforcement des systèmes nationaux de suivi en sensibilisant aux liens entre le Système national de suivi du travail des enfants (SOSTECAM) du Cameroun et le SSRTE. Grâce à une analyse comparative de divers cadres de suivi (à savoir le SOSTECAM, le SOSTECI en Côte d'Ivoire et le GCLMS au Ghana), nous avons identifié des possibilités d'améliorer l'interopérabilité des systèmes et l'efficacité globale des mécanismes de protection de l'enfance.

Au Nigeria, nous nous sommes concentrés sur le renforcement des capacités en organisant une formation de trois jours sur le travail des enfants et le travail forcé à Lagos. Cette session visait à doter les membres locaux d'ICI de connaissances pratiques et d'outils pour soutenir leurs efforts opérationnels. Nous avons également fourni un soutien technique au sein des chaînes d'approvisionnement de nos membres en République Démocratique du Congo.

Grâce à son engagement soutenu auprès des gouvernements et des institutions nationales, ICI reste déterminée à promouvoir des cadres politiques solides et des approches systémiques pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé. Nous sommes fiers de nos réalisations en 2024 et nous nous réjouissons de poursuivre notre mission de protection des enfants et de soutien aux communautés cacaoyères durables à travers l'Afrique.



## Message du Directeur Pays d'ICI pour le Ghana, Mike Arthur



**En 2024, nous avons réalisé des progrès significatifs dans notre engagement à lutter contre le travail des enfants et le travail forcé dans les communautés cacaoyères du Ghana.**

ICI a joué un rôle central dans l'organisation de réunions importantes visant à examiner le Plan d'action national 2 (2017-2021) et le Plan d'action accéléré du Ghana contre le travail des enfants (2023-2027). ICI a activement soutenu la mise en œuvre de ce dernier, qui est désormais pleinement opérationnel.



Parmi nos réalisations, citons la finalisation du guide opérationnel de la norme africaine pour le cacao durable (ARS-1000), sur le cacao durable et de ses outils, et ICI a joué un rôle dans la présentation de ces outils aux partenaires. Nous avons notamment formé des parties prenantes clés, telles que l'équipe du Bureau du travail des enfants du COCOBOD et les agents de vulgarisation du cacao à Assin Foso, à la mise en œuvre efficace des composantes de la ARS-1000 relatives au travail des enfants et à leur opérationnalisation dans le cadre du projet pilote en cours du Système de surveillance du travail des enfants dans le secteur du cacao (CS-CLMS).

Nous avons également collaboré avec la Direction de la protection sociale du Ministère du Genre, de l'Enfance et de la Protection sociale afin d'améliorer la visibilité de la ligne d'assistance téléphonique gratuite « Toll-Free Helpline of Hope », qui peut être utilisée pour sensibiliser et traiter les plaintes relatives à des cas de travail forcé, de traite des êtres humains ou de maltraitance des enfants, afin que des mesures ou un soutien approprié puissent être fournis en conséquence.

En outre, nous avons apporté un soutien crucial à l'Unité chargée du travail des enfants (CLU) pour réviser les procédures opérationnelles standard (SOP) relatives au travail des enfants et au travail forcé. Nous avons également

collaboré avec l'Unité sur le travail des enfants afin de mettre en place le Système de surveillance du travail des enfants au Ghana (GCLMS) pour améliorer la collecte de données et l'interopérabilité des systèmes tels que le Système de surveillance du travail des enfants du Ministère de l'Emploi et des Relations du Travail, le Système intégré de gestion de la protection sociale du Ministère du Genre, de l'Enfance et de la Protection Sociale, le Système de gestion du cacao du COCOBOD, ainsi que le SSRTE du secteur privé. Nos efforts ont notamment consisté à élaborer des indicateurs communs et à fournir un appui technique pour les procédures opérationnelles standard.

En outre, nous avons organisé des sessions de formation à l'intention de certains membres du personnel de la Commission des droits humains et de la justice administrative et de la Commission des minéraux, en mettant l'accent sur les questions liées au travail des enfants et au travail forcé.

Bien que nous soyons fiers des progrès accomplis cette année, nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous restons confiants dans notre capacité à continuer d'apporter des changements significatifs et à œuvrer pour un avenir où tous les droits des enfants et les droits humains seront respectés dans les communautés cacaoyères du Ghana.



## Message du Directeur Pays d'ICI pour la Côte d'Ivoire, Mel Alain Didier Lath



**Au cours de l'année écoulée, nous avons réalisé des progrès significatifs dans notre mission de protection des enfants dans les communautés cacaoyères, et je suis fier de l'engagement et de l'impact que nous avons obtenu en Côte d'Ivoire.**

En 2024, ICI a contribué à l'élaboration du Plan d'action national 2024-2028 pour lutter contre les pires formes de travail des enfants. En tant que membre du comité scientifique, nous avons contribué à l'élaboration de son contenu et veillé à ce qu'il soit conforme aux normes nationales et internationales. Le plan sera lancé en juin 2025 et nous sommes impatients de soutenir sa mise en œuvre.



Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement et le Conseil du Café-Cacao afin de promouvoir une plus grande cohérence entre les systèmes de surveillance du travail des enfants et de diligence raisonnable (le SSRTE et le Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI)) et le système national de traçabilité du cacao. Cela a notamment consisté à harmoniser les indicateurs utilisés pour la traçabilité sociale, en plus de soutenir l'intégration des données sur le travail des enfants issues du SSRTE dans le système national de traçabilité. En outre, nous avons contribué à l'élaboration de procédures opérationnelles standard (SOP) afin de faciliter l'intégration systématique des données du secteur privé dans le SOSTECI. À cette fin, nous avons participé à des ateliers clés avec des parties prenantes nationales et internationales, notamment le Comité national de suivi (CNS), le CCC, la Direction de la lutte contre le travail des enfants (DLTE), la World Cocoa Foundation (WCF), le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), le Cabinet du Premier Ministre, l'Organisation internationale du travail (OIT), l'UNICEF et Save the Children.

La signature d'un protocole d'accord avec la Direction générale de la protection sociale pour soutenir la création de comités de protection de l'enfance et la gestion des cas graves de protection de l'enfance a constitué une étape importante cette année.

Le renforcement des capacités est resté au cœur de notre travail. ICI a soutenu la formation des travailleurs sociaux, des organisations de la société civile, des magistrats, des policiers et des agents opérationnels de la CCC sur le travail des enfants, le travail forcé, la traite et le référencement des victimes.

Nous avons également formé les comités départementaux de la SOSTECI à Vavoua, Issia, Zoukougbeu, Daloa et Guiglo, en animant souvent des sessions de formation et en apportant un soutien financier et technique.

Nous sommes fiers de ce qui a été accompli, mais nous sommes tout aussi conscients du travail qui reste à faire. Notre engagement reste fort, et notre détermination encore plus forte. Nous continuerons d'agir avec urgence et détermination en faveur des communautés cacaoyères.



# Résultats financiers



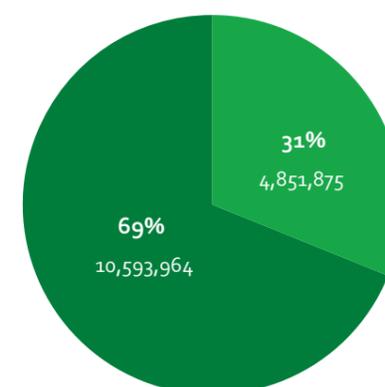
Plusieurs nouveaux membres, en plus de nouveaux contrats de projet, ont contribué à un revenu total d'un peu plus de 15,4 millions de francs suisses en 2024 (par rapport à un peu plus de 14,5 millions de francs suisses en 2023). Environ un tiers de ces recettes provient des contributions des membres qui servent à mettre en œuvre le plan opérationnel de notre stratégie, et deux tiers représentent des recettes affectées liées à des projets spécifiques.

## États financiers 2024

CHF

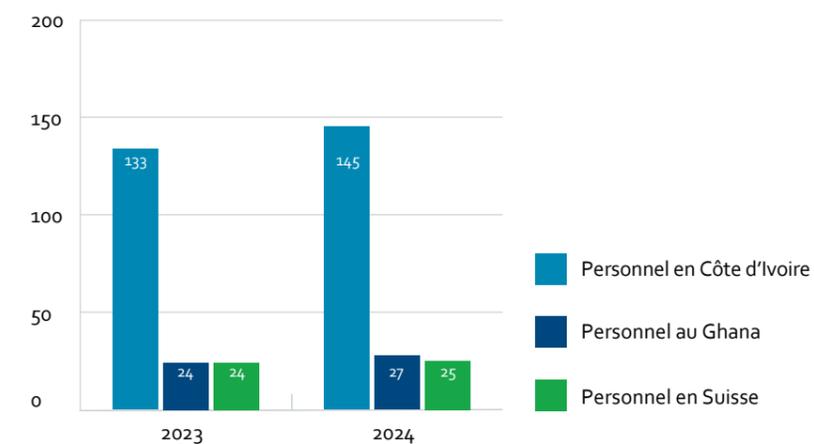
Recettes	
Contributions des membres (fonds non affectés)	4,851,875
Recettes réservées à des projets spécifiques (fonds affectés)	10,593,964
<b>Recettes totales</b>	<b>15,445,839</b>
Dépenses	
<b>Programme et opérations soutenus par fonds non affectés</b>	<b>5,089,810</b>
Programmes soutenus par fonds non affectés	3,135,976
Opérations soutenues par fonds non affectés	1,953,834
<b>Activités de programmes soutenues par fonds affectés</b>	<b>10,542,209</b>
Activités de programmes affectés	9,142,332
Coûts indirects pour soutenir les activités de programmes affectés	1,399,877
<b>Dépenses totales</b>	<b>15,632,019</b>
<b>Résultats avant produits / charges hors exploitation et utilisation des réserves</b>	<b>- 186,180</b>
Autres produits / (charges) divers	- 52,003
Utilisation nette des réserves	238,183
<b>Résultats finaux</b>	<b>0</b>

### Recettes



■ Revenu affecté  
■ Cotisations et dons

### Effectifs



# Nouveaux membres



L'arrivée de quatre nouveaux membres de l'industrie, petits et grands, issus de diverses régions du monde, notamment des États-Unis, d'Europe et d'Afrique de l'Ouest, ainsi que d'un membre de la société civile, renforce notre impact collectif. Nous avons également élargi le Conseil d'administration d'ICI en 2024, en accueillant Lindt & Sprüngli en tant que membre de l'industrie et Care International en tant que membre de la société civile.

Nous sommes également ravis que le Conseil d'administration d'ICI compte désormais un groupe consultatif sur la recherche et les apprentissages, qui contribue à soutenir et à façonner les travaux de recherche et d'innovation d'ICI. Ces ajouts témoignent d'un engagement accru en faveur de la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé dans les chaînes de valeur, renforçant ainsi notre position de partenaire de collaboration et de partage de connaissance de confiance.

Sarah Dekkiche, Directrice des politiques et des partenariats d'ICI



# Membres du Conseil d'administration d'ICI, partenaires contributeurs et autres donateurs à la fin de 2024

Abou Camille  
Représentant des producteurs



## Autres donateurs



## Conseillers du Conseil d'administration



[www.cocoainitiative.org](http://www.cocoainitiative.org) | [info@cocoainitiative.org](mailto:info@cocoainitiative.org)

**ICI Secretariat in Switzerland**

Chemin de Balaxert 9  
1219 Châtelaine | Switzerland  
+41 22 341 47 25

**ICI National Office in Côte d'Ivoire**

Riviera 3, Quartier Les Oscars  
Ilot 109 - Lots 1139 & 1141  
Abidjan-Cocody | Côte d'Ivoire  
+225 27 22 52 70 97

**ICI National Office in Ghana**

No. 16, Djanie Ashie Street  
East-Legon | Accra | Ghana  
+233 302 998 870

